

**Régate Départementale Coupe du Béarn Bigorre**  
**06/04/2024**  
**Lac du Gabas, 64420, Lourenties**  
**Club Nautique Pyrénéen**  
**Grade : 5B**  
**Inter série Quillard**

## Préambule

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

### Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puits de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...). Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a)

## 1 REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles Course à la Voile*.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles sur le site Internet du CNP : <http://club-nautique-pyreneen.fr/>

## 3 COMMUNICATION

Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des **classes Intersérie QUILLARDS**.

### 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a) Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

**4.2.2** Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

**4.3** Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

**5. DROITS A PAYER**

Adultes : 5€

Mineurs : néant

**6. PROGRAMME**

- 6.1** 9h à 10h15 : Accueil, inscriptions et affichage des IC à la base nautique du Gabas.
- 6.2** Mise à l'eau des bateaux : 9h à 10h45
- 6.3** Réunion préparatoire : 10h45
- 6.4** Premier signal d'avertissement : 11h00
- 6.5** Le nombre de courses est à la discrétion du Comité de Course.
- 6.6** Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.
- 6.7** Résultats et remise des prix : 17h00

**7. LIEU**

**7.1** L'Annexe à l'AC « 1 » fournit le plan du lieu de l'épreuve.

**7.2** L'Annexe à l'AC « 2 » indique l'emplacement des zones de course.

**8. LES PARCOURS**

Les parcours seront de type construit

**9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 s'applique : pénalité de un tour : un virement et un empannage.

**10. CLASSEMENT**

**10.1** Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.

**10.2** a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

**10.3** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon *le système temps sur temps*.

**11. PROTECTION DES DONNÉES**

**11.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**11.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en

contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Base nautique : 05 59 04 16 31 / 06 52 16 84 74

<http://club-nautique-pyreneen.fr>

## Annexes à l'Avis de Course

### ANNEXE INFORMATIONS DIVERSES

#### CANDIDATURE A L'ORGANISATION :

De manière à gérer au mieux le déroulement de l'épreuve, les personnes intéressées par une participation à l'organisation : Sécurité, Mouillage parcours, Pointage sur bateau Comité sont priées de se faire connaître auprès du CNP.

#### Restauration :

Possibilité de boissons sur place à prix modique.

### Annexe 1 : ACCES ET PARKING

La mise à l'eau et les parkings seront situés à LOURENTIES à la Base Nautique du Lac du Gabas.

Accès (par Soumoulou, autoroute sortie Nousty n°11) :

Coordonnées GPS : 43°16'59.0"N / 0°28'28,4"W

Possibilité de camper à proximité des bateaux pour ceux qui désirent arriver la veille pour un entraînement et une découverte du plan d'eau. Accès sanitaires, douche et salle de replis.

Liste des hébergements de proximité proposée sur le site Internet du CNP.



### Annexe 2 :

Emplacement des zones de course :

**Lac du Gabas à Laurenties (64420),  
2 Bis Route Du Lac de Gabas.**

